

**Forvis Mazars SA**  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

## **Europcar Mobility Group**

# **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à  
directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit  
Société par Actions Simplifiée à capital variable  
Capital de 3 044 220 euros - RCS Nanterre 344 366 315  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du  
Centre

## Europcar Mobility Group

Société anonyme  
RCS : PARIS 489 099 903

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le mardi 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la société Europcar Mobility Group,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Europcar Mobility Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 1 606 205 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités

décrites dans la note 2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 37 4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux ci.

Comme précisé par l'article L. 821 55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 avril 2025

Les Commissaires aux comptes

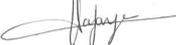
FORVIS MAZARS SA

DocuSigned by:  
  
79E3CDD0D3F3401...

Guillaume Devaux

Associé

ERNST & YOUNG Audit

Signed by:  
  
FDC0D73E242A452...

Michaël Lafarge

Associé

## **Comptes individuels au 31 décembre 2024**

### **EUROPCAR MOBILITY GROUP SA**

13 ter Boulevard Berthier  
75017 Paris

## Bilan actif

En milliers d'euros	Notes	Exercice clos au 31/12/2024			Exercice clos au 31/12/2023
		Montant Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Marques		28,500	(3,500)	25,000	25,000
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>28,500</b>	<b>(3,500)</b>	<b>25,000</b>	<b>25,000</b>
Titres de participation		1,606,205	-	1,606,205	1,426,205
Prêts	12	720,954	-	720,954	687,759
Autres immobilisations financières	12	14	-	14	14
<b>Immobilisations financières</b>		<b>2,327,173</b>	<b>-</b>	<b>2,327,173</b>	<b>2,113,978</b>
<b>Actif immobilisé</b>	12	<b>2,355,673</b>	<b>(3,500)</b>	<b>2,352,173</b>	<b>2,138,978</b>
Avances et acomptes versés sur commandes		686	-	686	245
Créances clients et comptes rattachés	13	26,985	-	26,985	24,296
Autres créances	13	398,090	-	398,090	514,553
Valeurs mobilières de placement	16	64,107	(59,745)	4,362	4,362
Disponibilités		1,925	-	1,925	238
Charges constatées d'avance		170	-	170	109
Frais d'émission d'emprunt à étaler	17	48,934	(45,517)	3,418	4,973
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-
<b>Actif circulant</b>		<b>540,898</b>	<b>(105,262)</b>	<b>435,636</b>	<b>548,774</b>
Ecart de conversion actif	20	-	-	-	5,450
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2,896,570</b>	<b>(108,762)</b>	<b>2,787,809</b>	<b>2,693,202</b>

## Bilan passif

En milliers d'euros	Notes	Exercice clos au 31/12/2024	Exercice clos au 31/12/2023
Capital social		50,156	50,156
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2,018,823	2,018,823
Réserve légale		16,388	16,388
Autres réserves		162,245	162,245
Report à nouveau		(115,430)	(128,692)
Résultat de l'exercice		42,691	13,262
Provisions réglementées		23,793	23,793
<b>Capitaux propres</b>	21	<b>2,198,667</b>	<b>2,155,977</b>
Provisions pour risques	22	-	5,450
Provisions pour charges		-	-
<b>Provisions</b>		<b>-</b>	<b>5,450</b>
Autres emprunts obligataires non convertibles	14	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	14	569,597	503,071
<b>Dettes financières</b>		<b>569,597</b>	<b>503,071</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	11,371	22,988
Dettes fiscales et sociales	14	2,948	5,717
Autres dettes	14	-	0
Produits constatés d'avance		-	-
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>14,319</b>	<b>28,705</b>
<b>Dettes</b>		<b>583,917</b>	<b>531,776</b>
Ecarts de conversion Passif	20	5,224	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2,787,809</b>	<b>2,693,202</b>

## Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	Exercice clos au 31/12/2024	Exercice clos au 31/12/2023
Production vendue de services	3	10,074	11,547
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		-	-
Autres produits	4	2,489	1,633
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>12,563</b>	<b>13,181</b>
Autres achats et charges externes		(11,840)	(21,948)
Impôts, taxes et versements assimilés		(112)	(303)
Salaires et traitements		(4,530)	(8,498)
Charges sociales		(1,171)	(2,252)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-	(3,500)
Autres charges		(109)	(223)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(17,762)</b>	<b>(36,724)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(5,198)</b>	<b>(23,544)</b>
Produits de participation		-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		72,575	70,315
Autres intérêts et produits assimilés		8,442	3,693
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		5,450	973
Différences positives de change		14,971	3,221
Produits nets s/VMP		-	-
<b>Produits financiers</b>	7	<b>101,437</b>	<b>78,202</b>
Intérêts et charges assimilées		(37,739)	(37,617)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1,055)	(6,943)
Différences négatives de change		(19,306)	(6,936)
Charges nettes sur cessions de VMP		-	-
<b>Charges financières</b>	7	<b>(58,100)</b>	<b>(51,496)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>43,337</b>	<b>26,705</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>38,139</b>	<b>3,162</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	-
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges		-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	8	<b>-</b>	<b>-</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(32)	(352)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	8	<b>(32)</b>	<b>(352)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(32)</b>	<b>(352)</b>
Impôts sur les bénéfices	9	4,585	10,452
<b>RESULTAT NET</b>		<b>42,691</b>	<b>13,262</b>

---

## NOTE 1. PRESENTATION ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

### 1.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

Europcar Mobility Group S.A. est l'un des principaux opérateurs du secteur de la mobilité. Le groupe propose une large gamme de solutions de mobilité pour répondre à tous les besoins de ses clients. Le groupe opère sous plusieurs marques, dont les principales sont Europcar®, Goldcar®, Fox Rent A Car® et Euromobil®. Le groupe est présent dans le monde entier à travers un réseau de 130 pays, dont 16 pays avec des agences (Europe, Etats-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande) et d'autres pays à travers le monde via des franchisés.

Europcar Mobility Group S.A. est la société mère du groupe Europcar.

Depuis le 29 juin 2022, Europcar Mobility Group S.A. est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le bénéficiaire ultime est Green Mobility Holding

Le siège social d'Europcar Mobility Group S.A. est situé au 13 ter boulevard Berthier, 75017 Paris, France.

### 1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### Baisse de la note du Groupe

Le 14 octobre 2024, Moody's a abaissé la note du Groupe de B2 à B3 et modifié la perspective de stable à négative

Le 1<sup>er</sup> novembre 2024, S&P a abaissé la note du Groupe de B+ à B et modifié la perspective de stable à négative.

#### Changement de gouvernance

Le 15 octobre 2024, Olivier Baldassari a été nommé au directoire en tant que nouveau Directeur Général Délégué. Il a succédé à Alain Favey en tant que Directeur Général par intérim et Président par intérim d'Europcar Mobility Group S.A. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### 1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Plan de restructuration

L'entreprise a annoncé un plan de restructuration en avril 2025 afin d'améliorer son efficacité opérationnelle et sa performance financière. Ce plan comprend une réduction des effectifs et la fermeture de sites. Cette décision ayant été communiquée après la date de clôture, elle n'a pas d'impact sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'entreprise constatera donc la provision correspondante en 2025 et prévoit d'exécuter intégralement le plan en 2025 et 2026.

#### Prêt à terme GMH

En avril 2025, la Société a signé un accord de prêt d'actionnaire avec le groupe Volkswagen, garantissant la disponibilité immédiate de 250 millions d'euros. La date d'échéance de cet accord est le 31 décembre 2027.

## NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels d'Europcar Mobility Group S.A sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France pour les comptes individuels selon les dispositions du Plan Comptable Général (Règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG) et sur la base de la continuité d'exploitation.

En matière d'information sur la performance environnementale, sociale et sociétale, les comptes annuels d'Europcar Mobility Group S.A. ont été établis conformément aux principes adoptés par la Société et la déclaration de performance extra-financière 2024.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle du coût historique.

Les chiffres figurant dans l'annexe sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

### 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend la marque Europcar pour l'activité de location de véhicules « long terme » (plus d'un an), ainsi que la marque InterRent pour cibler le segment « à bas coûts ».

### 2.2 EVALUATION DES ACTIFS IMMOBILISES NON AMORTIS

Lors de chaque clôture annuelle, Europcar Mobility Group S.A. réalise un test de perte de valeur afin de s'assurer que la juste valeur de ses marques est supérieure à leur valeur nette comptable.

Lorsque la valeur nette comptable devient supérieure au montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

### 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations sont comptabilisés à leur prix d'achat, y compris les coûts directement imputables à leur acquisition. Les frais capitalisés à ce titre font l'objet d'un amortissement à caractère dérogatoire sur cinq ans.

Les titres détenus font l'objet d'un test de perte de valeur annuel fondé sur la valeur d'utilité des filiales correspondantes. Dès lors que cette dernière devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence. Toute réappréciation ultérieure de la valeur d'utilité d'une filiale précédemment dépréciée peut suffire à reprendre la provision comptabilisée à concurrence de l'excédent de cette valeur mise à jour sur la valeur nette comptable, et dans la limite du montant du coût historique.

La valeur d'utilité de chaque filiale est déterminée en utilisant la méthode de l'actif net réévalué (ANR), selon laquelle la valeur de ses capitaux propres et le cas échéant du portefeuille de filiales qu'elle détient elle-même peut être ajustée en utilisant une valeur d'entreprise telle qu'elle peut être déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attribuables à chaque actif ("méthode DCF"). Les flux de trésorerie projetés proviennent des plans d'affaires approuvés par la direction d'Europcar tels qu'ils sont établis pour les sociétés opérationnelles dans les principaux pays où le Groupe opère.

### 2.4 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement des créances existe.

Les gains de change latents sont comptabilisés au bilan en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour perte de change.

## 2.5 ACTIONS PROPRES

La Société détient des actions de son propre capital dont la destination principale était l'animation en bourse du titre Europcar dans le cadre du contrat de liquidité qu'elle avait contracté, et auquel il a été mis fin en 2022 à l'issue du retrait de la cote. Ces actions sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Lorsque la Société était cotée, une provision pour dépréciation était comptabilisée dès lors que cette valeur historique devenait supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice. Ces dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession étaient comptabilisées en résultat financier.

## 2.6 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société est tenue par une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie sera nécessaire pour éteindre cette obligation, et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

Si l'impact est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation par le marché de la valeur-temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

## 2.7 DETTES FINANCIERES ET FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les dettes financières sont enregistrées à leur valeur nominale de remboursement. Elles ne sont pas actualisées.

Pour les obligations émises au-dessus de la valeur nominale (le pair) et remboursables au montant nominal, la différence constitue une prime d'émission.

Pour les obligations émises en-dessous de la valeur nominale (le pair) et remboursables pour un montant plus élevé, la différence constitue une prime de remboursement.

La prime de remboursement est comptabilisée au bilan sur le compte « charges à répartir sur plusieurs exercices » et est amortie sur la durée de l'emprunt.

La prime d'émission est comptabilisée au bilan sur le compte « autres emprunts obligataires » et est étalée sur la durée de l'emprunt.

## 2.8 RETRAITES ET AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Europcar Mobility Group S.A accorde aux salariés de l'entreprise des indemnités de départ à la retraite et un complément de retraite à travers des régimes à cotisations ou à prestations définies.

Europcar Mobility Group S.A n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements à ce titre, qui sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe (voir note 23).

## 2.9 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Europcar Mobility Group S.A a opté pour la méthode préférentielle permettant d'imputer en partie les frais liés aux augmentations de capital sur la prime d'émission correspondante.

## 2.10 MODIFICATIONS COMPTABLES

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### NOTE 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires d'Europcar Mobility Group S.A s'entend hors produits liés aux refacturations aux filiales (voir note 4) et s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2024			31/12/2023
	France	International	Total	Total
Prestations de services aux filiales	7,543	-	7,543	8,505
Revenus des franchises	2,531	-	2,531	3,042
<b>Total</b>	<b>10,074</b>	<b>-</b>	<b>10,074</b>	<b>11,547</b>

### NOTE 4. AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2024	Montants au 31/12/2023
Refacturations honoraires	-	448
Refacturations assurances	1,567	1,257
Refacturations Diverses	893	(117)
Gains de Change Commerciaux	29	47
<b>Total</b>	<b>2,489</b>	<b>1,633</b>

### NOTE 5. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 s'établit à une perte de 5,2 millions d'euros contre une perte de 23,5 millions d'euros pour l'exercice précédent.

## NOTE 6. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les salaires et avantages à court terme des employés comprennent les traitements, les salaires et les charges sociales. La rémunération versée au cours de la période est décrite ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Salaires et avantages à court terme du personnel	2,858	3,512
Avantages postérieurs à l'emploi	756	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	1,050
<b>Total</b>	<b>3,614</b>	<b>4,562</b>

Au cours des exercices 2024 et 2023, Europcar Mobility Group S.A. n'a pas versé de rémunération aux membres du Conseil de Surveillance.

## NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 43,3 millions d'euros, se compose des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2024	Montants au 31/12/2023
Produits de participations	-	-
Autres intérêts, produits assimilés & de créances de l'actif immob.	72,575	70,315
Autres intérêts et produits assimilés	8,442	3,693
Provision pour dépréciation des titres de participations	-	-
Provision pour dépréciation des VMP	-	-
Provision pour risques de Change	5,450	973
Produits nets sur cessions VMP	-	-
Autres	14,971	3,221
<b>Produits financiers</b>	<b>101,437</b>	<b>78,202</b>
Intérêts sur emprunts obligataires	-	-
Intérêts sur facilité de crédit renouvelable	(34,448)	(34,154)
Intérêts sur dettes intragroupes	-	-
Provision pour dépréciation des titres de participations	-	-
Provision pour dépréciation des VMP	-	-
Provision pour risques de Change	-	(5,450)
Amortissement des coûts de transactions	(1,055)	(1,494)
Charges nettes sur cessions VMP	-	-
Autres	(22,597)	(10,400)
<b>Charges financières</b>	<b>(58,100)</b>	<b>(51,496)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>43,337</b>	<b>26,705</b>

## NOTE 8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2024	Montants au 31/12/2023
Autres produits exceptionnels	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	-	-
Autres charges exceptionnelles	(32)	(352)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(32)</b>	<b>(352)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(32)</b>	<b>(352)</b>

## NOTE 9. IMPOT SUR LES SOCIETES : VENTILATION ET DETTE D'IMPOT

Répartition <i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt au 31/12/2024	Impôt dû	Résultat net au 31/12/2024	Résultat net au 31/12/2023
Résultat courant	38,139	4,585	42,723	13,614
Résultat exceptionnel	(32)	-	(32)	(352)
<b>Total</b>	<b>38,106</b>	<b>4,585</b>	<b>42,691</b>	<b>13,262</b>

## NOTE 10. INTEGRATION FISCALE

Europcar Mobility Group SA est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale comprenant les filiales françaises Europcar International, Europcar Lab, Europcar Holding, Europcar Participations, Europcar France, Parcoto, EC4, Goldcar France, Goldcar Fleetco France, Ubeevo France et Ubeevo International.

Europcar Mobility Group SA est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré.

Chaque société intégrée fiscalement se place dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont constatés dans les comptes d'Europcar Mobility Group SA.

Europcar Mobility Group SA, en tant que société mère, constate dans ses comptes le gain lié aux effets de l'intégration fiscale. A ce titre, elle a constaté en 2024 un produit d'intégration fiscale de 4.6 millions d'euros.

Le montant des pertes fiscales nées dans l'intégration fiscale, indéfiniment reportables, s'élève au 31 décembre 2024 à 1,003.58 millions d'euros.

En tant que société mère, Europcar Mobility Group S.A. n'a aucune charge d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2024.

## **NOTE 11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes (hors taxes) comptabilisés en charges au titre de l'exercice 2024 s'élève à 74 milliers d'euros.

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 12. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Marques <sup>(1)</sup>	28,500	-	-	28,500
<b>Total Immobilisations incorporelles (Valeur brute)</b>	<b>28,500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28,500</b>
Titres de participation <sup>(2)</sup>	1,426,205	180,000	-	1,606,205
Prêts et autres immobilisations financières <sup>(3)</sup>	687,773	1,664,690	(1,631,495)	720,968
<b>Total Immobilisations financières (Valeur brute)</b>	<b>2,113,978</b>	<b>1,844,690</b>	<b>(1,631,495)</b>	<b>2,327,173</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Dépréciation des marques	(3,500)	-	-	(3,500)
<b>Total des dépréciations des actifs incorporels</b>	<b>(3,500)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3,500)</b>

<sup>(1)</sup> Les immobilisations incorporelles sont constituées de la marque Europcar® pour l'activité de location de véhicules « long terme » (plus d'un an) pour 25 000 milliers d'euros et de la marque InterRent® pour 3 500 milliers d'euros. Il est à noter que la marque InterRent a cessé d'être exploitée depuis 2023. En conséquence une dépréciation de 100% de sa valeur brute est présente à la clôture des comptes 2024.

<sup>(2)</sup> Les titres de participations sont ceux des deux sociétés holding par l'intermédiaire desquelles sont détenues indirectement toutes les filiales du Groupe, Europcar International et Europcar Participations. Ces deux SASU françaises sont détenues à 100% et leur valeur brute s'élève respectivement à 1,421,195 milliers d'euros et 185 010 milliers d'euros.

Pour Europcar International cette valeur comprend les frais accessoires relatifs à son acquisition (23 793 milliers d'euros). Ces derniers ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire linéaire sur 5 ans et sont intégralement amortis au 31 décembre 2024.

<sup>(3)</sup> Les prêts correspondent à des sommes mises à disposition au profit de la filiale Europcar Holding SAS pour 503 044 milliers d'euros et au profit des filiales américaines Europcar Mobility Group USA LLC et Fox Rent a Car Inc. pour 217,909 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2024, les tests de perte de valeur effectués selon la méthode décrite à la note 2.3 ont permis de justifier la valeur brute comptable des titres de participations inscrite à l'actif financier de la société. En conséquence, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

### NOTE 13. MONTANTS ET ECHEANCES DES CREANCES

<i>Créances</i>	Montants net au 31/12/2024	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<i>En milliers d'euros</i>				
Prêts	720,954	720,954	-	-
Autres Immobilisations financières	14	-	14	-
Clients et comptes rattachés	26,985	26,985	-	-
Créances fiscales et sociales	1,283	1,283	-	-
Groupes et associés	396,807	396,807	-	-
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3,418	1,280	2,138	-
<b>Total</b>	<b>1,149,461</b>	<b>1,147,309</b>	<b>2,152</b>	<b>-</b>

Dépréciations des créances <i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Prêts	-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Créances fiscales et sociales	-	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-

## NOTE 14. MONTANTS ET ECHEANCES DES DETTES

### Les dettes d'exploitation :

Dettes <i>En milliers d'euros</i>	Montants Bruts au 31/12/2024	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11,371	11,371	-	-
Dettes fiscales et sociales	2,948	2,948	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Groupe et Associés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14,319</b>	<b>14,319</b>	-	-

### Les dettes financières :

Echéancier des dettes financières <i>En milliers d'euros</i>	Montants Bruts au 31/12/2024	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-
Prime d'émission	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	20,360	20,360	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédits	549,238	-	549,238	-
<b>Total</b>	<b>569,597</b>	<b>20,360</b>	<b>549,238</b>	-

## NOTE 15. INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les parties liées sont principalement les sociétés sur lesquelles Europcar Mobility Group S.A. exerce un contrôle de droit ou de fait et qui sont par conséquent incluses dans le périmètre de consolidation de la Société. Depuis les opérations intervenues au cours de l'été 2022 telles que décrites dans la note 1, ces parties liées incluent également la société Luxembourgeoise Green Mobility Holding SA (GMH), en tant que nouvel actionnaire de contrôle, ainsi que les membres du consortium détenant cette dernière : Volkswagen Group, Attestor Capital LLP et Pon Holdings BV.

Les informations ci-dessous correspondent aux opérations conclues avec l'ensemble de ces entreprises liées, notamment un prêt de 500 millions d'euros contracté en novembre 2022 auprès de Volkswagen Bank.

Valeurs brutes <i>En milliers d'euros</i>	Sociétés liées	Sociétés non liées	Montants au 31/12/2024	Montants au 31/12/2023
<b>Actif</b>				
Participations	1,606,205	-	1,606,205	1,426,205
Prêts	720,954	-	720,954	625,916
Créances clients et comptes rattachés	26,665	321	26,985	18,094
Autres créances	396,807	1,283	398,090	558,936
<b>Passif</b>				
Emprunts	569,597	-	569,597	503,235
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7,870	3,501	11,371	19,427
Autres dettes	-	2,948	2,948	-
<b>Compte de résultat</b>				
Produits d'exploitation	12,535	29	12,563	13,082
Charges d'exploitation	1,822	15,940	17,762	520
Charges exceptionnelles	-	32	32	165
Charges financières	34,448	23,652	58,100	34,154
Produits financiers	81,016	20,421	101,437	74,008
Produit d'intégration fiscale	4,585	-	4,585	10,452

## NOTE 16. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement inscrites au bilan correspondent exclusivement aux actions propres détenues par la Société (voir note 2.5), soit 8 552 323 actions au 31 décembre 2024. La valeur nette comptable de ces actions, compte tenu des pertes de valeur précédemment comptabilisées, s'élevait à 4,4 millions d'euros à cette date.

## NOTE 17. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES ET PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Au 31 décembre 2024, les postes « Frais d'émission d'emprunt à étaler » et « primes de remboursement des emprunts » pour un montant net total de 3,4 millions d'euros correspondent aux frais relatifs au refinancement d'un emprunt à terme de 500 millions d'euros, à échéance juin 2027 prenant effet en novembre 2022 et au refinancement du RCF, à échéance juin 2027, avec effet en novembre 2022

Ces charges sont étalées sur la durée des emprunts.

**NOTE 18. CHARGES A PAYER**

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2024	Montants au 31/12/2023
<b>Passif</b>		
Intérêts courus sur emprunts obligataires et autres dettes	20,360	3,044
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>20,360</b>	<b>3,044</b>
Fournisseurs non Corporate	3,404	1,018
Fournisseurs Corporate	7,870	19,504
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>11,274</b>	<b>20,522</b>
Provisions pour salaires	-	-
Provisions - autres frais du personnel	1,894	3,633
Provisions charges sociales à payer	619	1,438
Retenues à la source sur salaires	56	55
Autres impôts à payer	136	124
Autres charges à payer	-	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2,705</b>	<b>5,251</b>
<b>Total des charges à payer</b>	<b>34,338</b>	<b>28,818</b>

**NOTE 19. PRODUITS A RECEVOIR**

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2024	Montants au 31/12/2023
<b>Actif</b>		
Intérêts courus – Prêts	18,486	15,479
<b>Immobilisations financières</b>	<b>18,486</b>	<b>15,479</b>
Interco – Corporate	21,152	19,106
Revenus divers à recevoir	322	322
Créances diverses	8,571	11,853
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>30,045</b>	<b>31,280</b>
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>48,531</b>	<b>46,759</b>

## NOTE 20. ECART DE CONVERSION

### Ecart de conversion Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Différence de change sur prêt	5,450	-	(5,450)	-
<b>Ecart de change Actif</b>	<b>5,450</b>	<b>-</b>	<b>(5,450)</b>	<b>-</b>

### Ecart de conversion Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Différence de change sur prêt	-	5,224	-	5,224
<b>Ecart de change Passif</b>	<b>-</b>	<b>5,224</b>	<b>-</b>	<b>5,224</b>

Les écarts de conversion présentés ci-dessus concernent la réévaluation effectuée au 31 décembre 2024, des prêts accordés par Europcar Group Mobility à ses filiales américaines Europcar Mobility Group USA LLC et Fox Rent a Car Inc.

## NOTE 21. CAPITAUX PROPRES

### Tableau de variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Reserve	Primes d'émission	Réserve Spéciale	Bénéfices non distribués (pertes)	Bénéfice net	Provisions réglementées	Capitaux propres
		Légale						
<b>Solde au 1er Janvier 2024</b>	<b>50,156</b>	<b>16,388</b>	<b>2,018,823</b>	<b>162,245</b>	<b>(128,692)</b>	<b>13,262</b>	<b>23,793</b>	<b>2,155,977</b>
<b>Résultat net pour 2024</b>	-	-	-	-	-	<b>42,691</b>	-	<b>42,691</b>
Affectation du résultat / Bénéfices non distribués	-	-	-	-	13,262	(13,262)	-	-
<b>Solde au 31 Décembre 2024</b>	<b>50,156</b>	<b>16,388</b>	<b>2,018,823</b>	<b>162,245</b>	<b>(115,430)</b>	<b>42,691</b>	<b>23,793</b>	<b>2,198,667</b>

**Capital social et primes d'émission**

Au 31 décembre 2024, le capital social d'Europcar Mobility Group s'élevait à 50 156 401 €, composé de 5 015 640 081 actions de 0,01 € chacune, qui correspondent toutes à des actions ordinaires.

Au 31 décembre 2024, la répartition des actionnaires dans le capital de la société est la suivante :

Les actionnaires	Nombre total d'actions	% du capital social	Droits de vote	% des droits de vote
Green Mobility Holding SA (Luxembourg)	5 007 087 758	99.83%	5 007 087 758	100%
Europcar Mobility Group SA (autodétention)	8 552 323	0.17%	-	-
<b>Total</b>	<b>5 015 640 081</b>	<b>100.00%</b>	<b>5 007 087 758</b>	<b>100.00%</b>

**Provisions règlementées**

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montants au 31/12/2024
Amortissements dérogatoires (Voir. Note 2.3)	23,793				23,793
<b>Provisions règlementées</b>	<b>23,793</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23,793</b>

**NOTE 22. PROVISIONS**

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclass.	Montants au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	5,450	-	5,450	-	-
	-	-	-	-	-
<b>Provisions</b>	<b>5,450</b>	<b>-</b>	<b>5,450</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2024, Europcar Mobility Group S.A. a comptabilisé en écart de conversion passif de 5,2 millions d'euros correspondant à un gain de change latent sur le prêt consenti à sa filiale Américaine EmobG US.

## NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

### Avals, garanties et cautions donnés par Europcar Mobility Group S.A. au 31 décembre 2024

Garanties liées au financement de la flotte: La société (Europcar Mobility Group S.A.) a accordé :

A) diverses garanties à certains tiers dans le cadre normal des activités des filiales locales d'Europcar Mobility Group S.A., principalement dans le cadre d'opérations de location de flottes locales. Ces garanties sont généralement des cautions solidaires ou des garanties à première demande. Nous conservons séparément la liste de ces garanties signées, dans la mesure où les filiales locales d'Europcar Mobility Group S.A. les ont déclarées à la Direction Financière Centrale.

B) Garanties spécifiques, en garantie des dettes du groupe suivantes :

- L'acte de fiducie régissant les obligations d'EC Finance Plc daté du 7 octobre 2021 (obligations émises pour un montant principal de 500 millions d'euros et portant intérêt à un taux de 3 % remboursable en 2026) : une garantie solidaire (intégrée) des obligations d'EC Finance Plc au titre de l'acte de fiducie (articles 10.01 et 10.02 de l'acte de fiducie).

Aucune autre garantie personnelle ou réelle d'Europcar Mobility Group S.A.

- Titrisation UE (SARFA) de 1,825 milliard d'euros : Europcar Mobility Group S.A. n'est pas garant de cet accord : aucune garantie personnelle ou réelle d'Europcar Mobility Group S.A.

- Titrisation britannique de 450 millions d'euros et jusqu'à 150 millions de livres sterling : Europcar Mobility Group S.A. n'est pas garant de cet accord. Absence de garantie personnelle ou réelle d'Europcar Mobility Group S.A.

- Titrisation américaine de 225 millions de dollars américains : garantie d'Europcar Mobility Group S.A. à Bank of New York Mellon Trust Company, au profit des porteurs d'obligations, afin de garantir les obligations de Fox Rent a Car, Inc.

Absence de toute autre garantie personnelle ou réelle d'Europcar Mobility Group S.A.

Garanties liées au programme d'assurance :

La Société a également accordé des garanties spécifiques aux fins du programme d'assurance du groupe, notamment (i) une garantie de 35,8 millions d'euros en faveur d'Euler Hermes relative à l'exécution de certains engagements envers Equity Red Star au titre de son programme d'auto-assurance (convention de franchise), qui pourrait devoir être mise en œuvre dans le cas très improbable où Europcar ne serait pas en mesure de respecter les engagements au titre de la convention de franchise (étant précisé que cette garantie a été signée le 15 mai 2024 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2024), et (ii) une garantie de 68,2 millions d'euros en faveur, respectivement et à parts égales, d'Euler Hermes, de Tokyo Marine et de Groupama en tant que bénéficiaires. Aucune autre garantie personnelle ou réelle n'a été accordée par Europcar Mobility Group S.A.

Garanties liées au financement des entreprises :

- Contrat de prêt à terme VW de 500 millions d'euros en date du 30 novembre 2022. Le montant final du RCF s'élève à 342,5 millions d'euros, dernière augmentation (62,5 millions d'euros).

Contrat de nantissement de compte-titres de droit français incluant un nantissement par Europcar Mobility Group S.A., en tant qu'emprunteur, de ses actions dans : (X) Europcar International (nantissement de compte-titres) ; et (Y) Europcar Participations (nantissement de compte-titres).

Aucune garantie personnelle accordée par Europcar Mobility Group S.A.

- Contrat de facilité de crédit renouvelable de 300 millions d'euros en date du 30 novembre 2022. Le montant final de la facilité de crédit renouvelable s'élève à 342,5 millions d'euros, la dernière augmentation (62,5 millions d'euros) ayant été signée le 23 février 2024.

Contrat de nantissement de compte-titres de droit français incluant un nantissement par Europcar Mobility Group S.A., en tant que société mère, de ses actions dans (X) Europcar International S.A.S.U. et dans (Y) Europcar Participations S.A.S.

Garantie solidaire accordée par Europcar Mobility Group S.A. en garantie des obligations des Emprunteurs et des Débiteurs au titre, découlant ou en relation avec l'un quelconque des Documents de Financement.

- 220 millions d'euros Contrat de prêt garanti par l'État français (PGE) en date du 2 mai 2020

Aucune garantie personnelle ou réelle n'a été accordée par Europcar Mobility Group S.A.

#### a) Engagements de retraite

Les indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite s'élèvent à 35 milliers d'euros (65 milliers d'euros en 2023) selon la méthode d'évaluation prescrite par la recommandation de l'ANC n°2013-02.

Au titre des régimes de retraite à prestations définies, la société est engagée au titre de l'indemnité pour départ à la retraite (« PIDR »). Cette dernière est évaluée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode nécessite de retenir des hypothèses actuarielles spécifiques détaillées ci-dessous. Ces évaluations actuarielles sont réalisées à chaque clôture en estimant la valeur actualisée du montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus au cours de l'exercice courant et des exercices précédents, et intègre l'impact des futures hausses de salaires.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.45%
- Taux d'inflation attendu sur le long terme : 2.00%
- Taux de rendement attendu du fonds : 3.45%
- Taux de progression des salaires : 4.00%

Le coût des services rendus pour l'exercice 2024 s'élève à 11 milliers d'euros, et le coût financier est de 1 millier d'euros.

#### b) Autres engagements

Aucun autre engagement financier reçu par Europcar Mobility Group S.A.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### NOTE 24. EFFECTIF

	Effectifs moyens au 31/12/2024	
	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres & assimilés	7	-
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>-</b>

**NOTE 25. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS****Note 24. Tableau des filiales et participations**

<i>Dénomination</i>	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Dividendes encaissés	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
Europcar International SASU (FRANCE)	110,000	100%	1,421,195	-	143,205
	(76,276)	-	1,421,195	-	(196,865)
EC Participations	18,510	100%	185,010	-	2,673
	(164,547)	-	185,010	-	(154,609)
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
-					